



Indice GRI et normes SASB



Indice GRI (Global Reporting Initiative)

KDP a déclaré l'information citée dans l'indice de contenu GRI pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 sur la base des normes GRI. L'indice suivant présente les principales déclarations et références de KDP dans les sections pertinentes de notre [Rapport d'impact 2025 de KDP](#).

Déclaration	Emplacement
GRI 2 : Déclarations générales 2021	
2-1 Détails organisationnels	Aperçu de 2025, pages 4 et 5 Formulaire 10-K 2025
2-2 Entités incluses dans le rapport sur le développement durable de l'organisation	À propos de ce rapport, page 36
2-3 Période de déclaration, fréquence et point de contact	À propos de ce rapport, page 36
2-4 Retraitements de l'information	Tableau de données, pages 41 à 49 Taux d'utilisation de l'eau dans toutes les usines de production de boissons, 2021, 2022, 2023, 2024, page 43 Taux d'utilisation de l'eau dans les usines de production de boissons dans les régions à haut risque d'insécurité hydrique, 2021, 2022, 2023, 2024, page 43 Eau restaurée dans les régions à haut risque d'insécurité hydrique (% restauration effectuée), 2024, page 43 Produits qui fournissent une hydratation positive (%), 2023, page 48 Sécurité au travail – réseau de livraison directe : taux de blessures entraînant une perte de temps, 2024, page 48 Sécurité au travail – réseau de livraison directe : taux total d'incidents enregistrables, 2024, page 48
2-5 Assurance externe	À propos de ce rapport, page 36
2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Formulaire 10-K 2025
2-7 Employés	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact Formulaire 10-K 2025
2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact Formulaire 10-K 2025
2-9 Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026 Principes de gouvernance d'entreprise
2-10 Nomination et sélection des membres de l'instance supérieure de gouvernance	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026
2-11 Présidence de l'instance supérieure de gouvernance	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026

Déclaration	Emplacement
2-12 Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la supervision de la gestion des incidences	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026
2-13 Délégation de la responsabilité relative à la gestion des incidences	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026 Principes de gouvernance d'entreprise Charte du Comité de vérification et de finances
2-14 Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement de rapports sur le développement durable	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026
2-15 Conflits d'intérêts	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026 Code de conduite de l'entreprise
2-16 Communication des préoccupations critiques	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026
2-17 Connaissance collective de l'instance supérieure de gouvernance	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026
2-18 Évaluation du rendement de l'instance supérieure de gouvernance	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Circulaire d'information 2026
2-19 Politiques de rémunération	Circulaire d'information 2026 Charte du Comité de rémunération
2-20 Processus de détermination de la rémunération	Circulaire d'information 2026 Charte du Comité de rémunération
2-21 Taux annuel de rémunération globale	Circulaire d'information 2026
2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Lettre de notre chef de la direction et de notre cheffe de la direction, Affaires corporatives et développement durable, page 3
2-23 Engagements stratégiques	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Nos politiques
2-24 Intégration des engagements stratégiques	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Nos politiques

Déclaration	Emplacement
2-25 Processus de remédiation aux incidences négatives	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Nos politiques
2-26 Mécanismes pour demander conseil et faire part de préoccupations	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Nos politiques
2-27 Conformité aux lois et règlements	Dans le cadre de ses activités habituelles, KDP se soumet à un ensemble de lois et de règlements fédéraux, étatiques et locaux relativement à l'environnement, la santé et la sécurité. KDP applique des politiques sur l'environnement, la santé et la sécurité ainsi qu'un programme de qualité, d'environnement, de santé et de sécurité visant à encourager la conformité aux lois et aux règlements applicables. KDP a eu des cas de non-conformité en 2025. Toutefois, le coût de ces questions de conformité n'a pas eu d'incidence financière importante sur les activités de KDP.
2-28 Associations membres	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Utilisation et gestion de l'eau, pages 10 à 13 Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
2-29 Approche de la mobilisation des parties prenantes	KDP Impact, page 5
2-30 Conventions collectives	Formulaire 10-K 2025
GRI 3 : Enjeux d'importance 2021	
3-1 Processus de détermination des enjeux d'importance	Aperçu de 2025, pages 4 et 5
3-2 Liste des enjeux d'importance	Aperçu de 2025, pages 4 et 5
3-3 Gestion des enjeux d'importance	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Utilisation et gestion de l'eau, pages 10 à 13 Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact
GRI 201 : Rendement économique 2016	
201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Formulaire 10-K 2025
201-2 Incidences financières et autres risques et occasions liés aux changements climatiques	Formulaire 10-K 2025 Rapport de gestion des risques climatiques de KDP
201-3 Obligations définies liées aux régimes d'avantages sociaux et aux autres régimes de retraite	Formulaire 10-K 2025

Déclaration	Emplacement
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	
205-1 Activités évaluées en matière de risques associés à la corruption	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Code de conduite de l'entreprise
205-2 Communication et formation sur les politiques et les procédures de lutte contre la corruption	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Code de conduite de l'entreprise
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016	
206-1 Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel et pratiques antitrust et monopolistiques	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Code de conduite de l'entreprise
GRI 301 : Matériaux 2016	
301-1 Matériaux utilisés selon le poids ou le volume	Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
301-2 Intrants recyclés utilisés	Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
301-3 Produits recyclés et leurs matériaux d'emballage	Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
GRI 302 : Énergie 2016	
302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
302-2 Consommation d'énergie en dehors de l'organisation	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
302-3 Intensité énergétique	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
302-4 Réduction de la consommation énergétique	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact

Déclaration	Emplacement
302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et services	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
GRI 303 : Eau et effluents 2018	
303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Utilisation et gestion de l'eau, pages 10 à 13 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
303-2 Gestion des incidences liées aux rejets d'eau	Utilisation et gestion de l'eau, pages 10 à 13 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
303-3 Prélèvement d'eau	Utilisation et gestion de l'eau, pages 10 à 13 Tableau de données, pages 41 à 49
303-4 Rejet d'eau	Utilisation et gestion de l'eau, pages 10 à 13 Tableau de données, pages 41 à 49
303-5 Consommation d'eau	Utilisation et gestion de l'eau, pages 10 à 13 Tableau de données, pages 41 à 49
GRI 304 : Biodiversité 2016	
304-1 Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées ou à proximité immédiate de celles-ci, et dans des zones de grande biodiversité situées à l'extérieur des aires protégées	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Tableau de données, pages 41 à 49
304-2 Incidences importantes des activités, des produits et des services sur la biodiversité	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Tableau de données, pages 41 à 49
304-3 Habitats protégés ou restaurés	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
GRI 305 : Émissions 2016	
305-1 Émissions de GES directes (de portée 1)	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49
305-2 Émissions de GES indirectes (de portée 2) provenant de la consommation d'énergie	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49
305-3 Autres émissions de GES indirectes (de portée 3)	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49

Déclaration	Emplacement
305-4 Intensité des émissions de GES	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49
305-5 Réduction des émissions de GES	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Tableau de données, pages 41 à 49
GRI 306 : Déchets 2020	
306-1 Production de déchets et incidences importantes liées aux déchets	Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Tableau de données, pages 41 à 49
306-2 Gestion des incidences importantes liées aux déchets	Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
306-3 Déchets produits	Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Tableau de données, pages 41 à 49
306-4 Déchets détournés de l'enfouissement	Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
306-5 Déchets destinés à l'enfouissement	Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Tableau de données, pages 41 à 49
GRI 308 : Évaluation des fournisseurs en matière d'environnement 2016	
308-1 Nouveaux fournisseurs évalués à l'aide de critères environnementaux	Code de conduite des fournisseurs
308-2 Incidences environnementales négatives dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
GRI 401 : Emploi 2016	
401-1 Embauche de nouveaux employés et taux de roulement	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Tableau de données, pages 41 à 49
401-2 Avantages sociaux offerts aux employés à temps plein qui ne sont pas offerts aux employés temporaires ou à temps partiel	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
401-3 Congé parental	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	
403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact

Déclaration	Emplacement
403-2 Détermination des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
403-3 Services de santé au travail	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication avec ces derniers en matière de santé et de sécurité au travail	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
403-5 Formation des travailleurs en santé et sécurité au travail	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
403-7 Prévention et atténuation des incidences sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
403-9 Blessures liées au travail	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Tableau de données, pages 41 à 49
403-10 Problèmes de santé liés au travail	Tableau de données, pages 41 à 49
GRI 404 : Formation et sensibilisation 2016	
401-1 Nombre moyen d'heures de formation par année par employé	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Tableau de données, pages 41 à 49
404-2 Programmes d'amélioration des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
GRI 405 : Diversité et équité en matière d'emploi 2016	
405-1 Diversité des instances de gouvernance et des employés	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
405-2 Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes par rapport aux hommes	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31
GRI 406 : Lutte contre la discrimination 2016	
406-1 Incidents de discrimination et mesures correctives prises	Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Déclaration de position sur les droits de la personne

Déclaration	Emplacement
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016	
407-1 Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective peut être menacé	Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d’approvisionnement, pages 19 à 22 Gouvernance de l’entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Déclaration de position sur les droits de la personne
GRI 408 : Travail des enfants 2016	
408-1 Activités et fournisseurs qui présentent un risque notable de travail des enfants	Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d’approvisionnement, pages 19 à 22 Gouvernance de l’entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Code de conduite des fournisseurs Politique d’achat de café du Brésil Déclaration sur le travail forcé et le travail des enfants Déclaration de position sur les droits de la personne Rapport sur les minéraux de conflit
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016	
409-1 Activités et fournisseurs qui présentent un risque notable de travail forcé ou obligatoire	Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d’approvisionnement, pages 19 à 22 Gouvernance de l’entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Code de conduite des fournisseurs Politique d’achat de café du Brésil Déclaration sur le travail forcé et le travail des enfants Déclaration de position sur les droits de la personne Rapport sur les minéraux de conflit
GRI 410 : Pratiques de sécurité 2016	
410-1 Personnel de sécurité formé aux politiques ou aux procédures en matière de droits de la personne	Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d’approvisionnement, pages 19 à 22 Notre impact Déclaration de position sur les droits de la personne
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016	
411-1 Incidents de violations relatives aux droits des peuples autochtones	Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d’approvisionnement, pages 19 à 22 Notre impact Déclaration de position sur les droits de la personne

Déclaration	Emplacement
GRI 413 : Communautés locales 2016	
413-1 Activités impliquant une participation communautaire, des évaluations de l'incidence et des programmes de développement	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Utilisation et gestion de l'eau, pages 10 à 13 Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Santé, sécurité et bien-être des employés, pages 28 à 31 Notre impact
GRI 414 : Évaluation des fournisseurs en matière d'enjeux sociaux 2016	
414-1 Nouveaux fournisseurs évalués à l'aide de critères sociaux	Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Notre impact Code de conduite des fournisseurs
414-2 Incidences sociales négatives dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Action pour le climat et la nature, pages 6 à 9 Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Notre impact
GRI 415 : Politique publique 2016	
415-1 Contributions politiques	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact
GRI 416 : Santé et sécurité des clients 2016	
416-1 Évaluation des incidences en matière de santé et de sécurité des produits et des services, selon la catégorie	Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Notre impact
416-2 Cas de non-conformité concernant les incidences sur la santé et la sécurité des produits et des services	Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Notre impact
GRI 417 : Marketing et étiquetage 2016	
417-1 Exigences relatives aux renseignements sur les produits et les services ainsi qu'à leur étiquetage	Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Notre impact Formulaire 10-K 2025
417-2 Cas de non-conformité aux exigences relatives aux renseignements sur les produits et les services ainsi qu'à leur étiquetage	Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Normes SASB – Boissons non alcoolisées, pages 12 à 14 Notre impact Formulaire 10-K 2025

Déclaration	Emplacement
417-3 Cas de non-conformité aux exigences relatives aux communications commerciales	Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Normes SASB – Boissons non alcoolisées, pages 12 à 14 Notre impact Formulaire 10-K 2025
GRI 418 : Protection des renseignements personnels des clients 2016	
418-1 Plaintes fondées portant sur l'atteinte à la vie privée des clients et la perte de données de clients	Gouvernance de l'entreprise et éthique, pages 32 à 35 Notre impact Formulaire 10-K 2025 Politique de confidentialité

Normes SASB (Sustainability Accounting Standards Board)

Conformément aux normes SASB, nous faisons rapport sur les deux normes sectorielles qui reflètent le plus fidèlement nos activités : la fabrication de boissons non alcoolisées et d'appareils électroménagers. L'indice suivant présente les principales déclarations et références de KDP dans les sections pertinentes de notre [Rapport d'impact 2025 de KDP](#). Pour obtenir de plus amples renseignements, entre autres sur l'assurance de la qualité des données pour ce rapport, consultez la section Tableau de données du [Rapport d'impact 2025 de KDP](#).

Boissons non alcoolisées					
Sujet	Paramètre de reddition de comptes	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponse
Gestion du carburant dans la flotte de véhicules	Carburant consommé par la flotte de véhicules, pourcentage de carburant renouvelable	Quantitative	Gigajoules (GJ), pourcentage (%)	FB-NB-110a.1	2 475 720, 0 %
Gestion de l'énergie	(1) Énergie consommée dans le cadre des activités, (2) pourcentage d'électricité provenant du réseau des services publics et (3) pourcentage d'énergie renouvelable	Quantitative	Gigajoules (GJ), pourcentage (%)	FB-NB-130a.1	(1) 4 611 920 (2) 43 % (3) 37 %
Gestion de l'eau	(1) Prélèvement total d'eau, (2) consommation totale d'eau; pourcentage de chacun dans les régions soumises à un stress hydrique de base élevé ou très élevé	Quantitative	Milliers de mètres cubes (m³), pourcentage (%)	FB-NB-140a.1	(1) 13 562, 52 % (2) 7 047, 61 %
	Description des risques associés à la gestion de l'eau et discussion de stratégies et de pratiques d'atténuation de ces risques	Discussion et analyse	S. O.	FB-NB-140a.2	Nous menons des activités dans des régions soumises à un stress hydrique de base élevé, et une augmentation de ce stress est à prévoir au fil du temps. Notre objectif en matière d'efficacité d'utilisation de l'eau vise à diminuer l'incidence de KDP sur les réserves d'eau locales et, dans le cadre de nos efforts de préservation de l'eau, la restauration et la conservation de l'eau sont mises en œuvre dans les régions où nous menons des activités et où le risque d'insécurité hydrique est le plus élevé. Utilisation et gestion de l'eau, pages 10 à 13 Tableau de données, pages 41 à 49 Notre impact
Santé et nutrition	Revenus provenant de la vente de boissons (1) sans calorie et à faible teneur en calories ou non énergisantes ou peu énergisantes, (2) sans sucre ajouté et (3) contenant des édulcorants artificiels	Quantitative	Devise de déclaration	FB-NB-260a.1	Nous ne faisons pas état publiquement de cette information. Nous nous engageons à déclarer le pourcentage de notre portefeuille de produits aux États-Unis qui fournira une hydratation positive. L'hydratation positive se définit comme un produit (sans sucre ajouté) qui fournit une portion de fruits ou de légumes ou contient 40 calories ou moins par portion ainsi que des bienfaits fonctionnels ou au moins 10 % de la valeur quotidienne d'un nutriment à favoriser. Nous déclarons également la réduction annuelle de sucre ajouté pondérée en fonction des ventes dans l'ensemble du portefeuille. Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Notre impact
	Discussion du processus visant à déterminer et à gérer les produits et les ingrédients associés aux préoccupations en matière de nutrition et de santé chez les consommateurs	Discussion et analyse	S. O.	FB-NB-260a.2	Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Notre impact

Sujet	Paramètre de reddition de comptes	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponse
Étiquetage des produits et marketing	Pourcentage d'impressions publicitaires (1) faites auprès des enfants et (2) faites auprès des enfants dans le cadre de la promotion de produits qui répondent aux directives nutritives	Quantitative	Pourcentage (%)	FB-NB-270a.1	(1) 0 % (2) 0 % Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Notre impact
	Revenus provenant de la vente de produits étiquetés comme (1) contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) et (2) sans OGM	Quantitative	Devise de déclaration	FB-NB-270a.2	Nous ne faisons pas état publiquement de cette information. Selon notre analyse de matérialité ESG, nous avons déterminé qu'il ne s'agit pas d'un enjeu d'importance pour KDP. Nous nous conformons à la loi fédérale sur l'étiquetage des produits de la bio-ingénierie aux États-Unis pour tout produit contenant un ingrédient issu de la bio-ingénierie.
	Nombre de cas de non-conformité avec les exigences réglementaires ou de l'industrie relatives aux codes d'étiquetage ou aux codes de marketing	Quantitative	Nombre	FB-NB-270a.3	Nous ne faisons pas état publiquement de cette information.
	Somme totale de pertes d'argent découlant de poursuites associées aux pratiques de marketing ou d'étiquetage	Quantitative	Devise de déclaration	FB-NB-270a.4	Nous ne faisons pas état publiquement de cette information.
Gestion du cycle de vie des emballages	(1) Poids total des emballages, (2) pourcentage d'emballages faits de matériaux recyclés ou renouvelables et (3) pourcentage d'emballages recyclables, réutilisables ou compostables	Quantitative	Tonnes (t), pourcentage (%)	FB-NB-410a.1	(1) 549 824 (2) 26 % (3) 96 %
	Discussion de stratégies visant la réduction de l'incidence environnementale des emballages tout au long de leur cycle de vie	Discussion et analyse	S. O.	FB-NB-410a.2	Emballages et économie circulaire, pages 14 à 18 Notre impact
Incidence environnementale et sociale de la chaîne d'approvisionnement en ingrédients	Selon la vérification de la responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs, (1) le taux de non-conformité et (2) le taux de mesures correctives associées aux non-conformités (a) majeures et (b) mineures	Quantitative	Taux	FB-NB-430a.1	Nous ne faisons pas état publiquement de cette information. Comme nos évaluations des risques montrent que les principaux risques sociaux et environnementaux se situent au niveau des exploitations agricoles et des usines, nous concentrons nos efforts sur les fournisseurs en amont. Pour le café et le cacao, nous nous appuyons sur des programmes de vérification et de certification indépendants. Pour nos intrants en usine, nous faisons état des résultats des audits au moyen du système d'évaluation des fournisseurs de KDP. Les deux approches comprennent des vérifications et des processus de mesures correctives pour les non-conformités majeures et mineures. Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d'approvisionnement, pages 19 à 22 Notre impact
Approvisionnement en ingrédients	Pourcentage d'ingrédients pour les boissons provenant de régions soumises à un stress hydrique de base élevé ou très élevé	Quantitative	Pourcentage (%) selon le coût	FB-NB-440a.1	Nous déclarons le pourcentage des principaux ingrédients (selon le volume) provenant de régions soumises à un stress hydrique selon notre dernière évaluation des risques d'insécurité hydrique en 2021, ce qui correspond de près à la déclaration du pourcentage selon le coût. En ce qui concerne le sucre de canne, nous déclarons le pourcentage selon le stress hydrique de base moyen mondial. Voici les données relatives à nos volumes d'approvisionnement de 2025 :

Sujet	Paramètre de reddition de comptes	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponse
Approvisionnement en ingrédients					Pommes : 0 % Sucre de canne : 16 % Café : 0,06 % Maïs (pour le sirop de maïs à haute teneur en fructose) : 10 %
	Liste des ingrédients prioritaires pour les boissons et analyse des risques d’approvisionnement liés aux considérations environnementales et sociales	Discussion et analyse	S. O.	FB-NB-440a.2	Nous utilisons les données sur les risques de tiers, ainsi que d’autres données de groupes sectoriels, pour évaluer nos ingrédients en fonction de facteurs de risque sociaux et environnementaux. Nous tenons compte du niveau de risque, des dépenses, du volume acheté, de l’influence de KDP, des opportunités d’avoir un impact et d’autres facteurs pour établir nos priorités en matière d’ingrédients. En 2025, nos ingrédients prioritaires pour les boissons étaient le café, le cacao, le maïs, les pommes, le concentré de jus de pomme, le concentré de jus d’agrumes, les ingrédients fonctionnels, les édulcorants à haute intensité, les agents de conservation, la pâte de tomate et le concentré de jus tropical. Les principaux risques environnementaux liés à ces ingrédients comprennent les changements climatiques, la déforestation, l’utilisation de produits agrochimiques et la biodiversité. Notre stratégie pour faire face à ces risques est façonnée par nos efforts en matière d’agriculture régénératrice. Les principaux risques sociaux comprennent les salaires et les avantages sociaux, le travail des enfants, le travail forcé, les travailleurs migrants et les heures de travail. Notre stratégie pour faire face à ces risques est façonnée par nos divers engagements et outils en matière d’approvisionnement responsable, tels que les vérifications, les formations et les mesures correctives. Droits de la personne, approvisionnement responsable et conditions de vie dans la chaîne d’approvisionnement, pages 19 à 22 Notre impact Déclaration sur le travail forcé et le travail des enfants

Paramètre d’activité				
Sujet	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponse
Volume des produits vendus	Quantitative	Millions d’hectolitres (Mhl)	FB-NB-000.A	KDP a divulgué ses revenus par segment. Formulaire 10-K 2025
Nombre d’installations de production	Quantitative	Nombre	FB-NB-000.B	Formulaire 10-K 2025
Distance totale parcourue par la flotte de véhicules	Quantitative	Miles	FB-NB-000.C	126 001 282 (202 779 407 km)

ⁱ Remarque sur le code FB-NB-270a.1 : l'entité doit divulguer les directives nutritives applicables et la méthodologie utilisée pour estimer les impressions publicitaires.

ⁱⁱ Remarque sur le code FB-NB-270a.4 : l'entité doit décrire brièvement la nature, le contexte et les mesures correctives éventuellement prises à la suite des pertes d'argent.

Fabrication d'appareils

Sujet	Paramètre de reddition de comptes	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponse
Sécurité des produits	Nombre de (1) rappels émis et (2) d'unités totales rappelées	Quantitative	Nombre	CG-AM-250a.1	0 rappel d'appareils
	Discussion du processus visant à déterminer et à gérer les risques de sécurité liés à l'utilisation de ses produits	Discussion et analyse	S. O.	CG-AM-250a.2	Santé et mieux-être des consommateurs, pages 23 à 27 Notre impact
	Somme totale de pertes d'argent découlant de poursuites associées à la sécurité des produits	Quantitative	Devise de déclaration	CG-AM-250a.3	Nous ne faisons pas état publiquement de cette information.
Incidences sur l'environnement du cycle de vie des produits	Pourcentage de produits admissibles selon les revenus certifiés conformes à un programme d'efficacité énergétique	Quantitative	Pourcentage (%) selon les revenus	CG-AM-410a.1	0 %
	Pourcentage de produits admissibles selon les revenus certifiés conformes à une norme relative à l'environnement du cycle de vie du produit	Quantitative	Pourcentage (%) selon les revenus	CG-AM-410a.2	0 %
	Description des efforts pour gérer l'incidence des produits en fin de vie	Discussion et analyse	S. O.	CG-AM-410a.3	Aux États-Unis et au Canada, nous offrons un programme à certains détaillants pour que les cafetières Keurig retournées en magasin soient recyclées de manière responsable par un partenaire tiers. L'utilisation de ce programme par nos détaillants varie. Au Canada, nous proposons également un programme de recyclage de nos cafetières commerciales par l'intermédiaire des Services de café Van Houtte.

Paramètre d'activité				
Sujet	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponse
Production annuelle	Quantitative	Nombre d'unités	CG-AM-000.A	KDP a divulgué ses revenus par segment. Formulaire 10-K 2025

ⁱ Remarque sur le code CG-AM-250a.1 : l'entité doit discuter des rappels notables, comme ceux qui ont touché un nombre important d'unités d'un produit ou ceux qui sont liés à des blessures graves ou à des décès.

ⁱⁱ Remarque sur le code CG-AM-250a.3 : l'entité doit décrire brièvement la nature, le contexte et les mesures correctives éventuellement prises à la suite des pertes d'argent.

ⁱⁱⁱ Remarque sur le code CG-AM-000.A : la production doit être indiquée en tant que nombre d'unités produites par catégorie de produits; les catégories de produits pertinentes peuvent inclure les petits appareils et les gros appareils.

INDICE GRI, NORMES SASB 2025, KEURIG DR PEPPER

15